

OIE.NET

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES EMPLOYEURS

REPRESENTANT 146 FEDERATIONS NATIONALES D'EMPLOYEURS DANS 138 PAYS AUTOUR DU MONDE

JANVIER 2008



ORGANISATION
INTERNATIONALE DES EMPLOYEURS

Sommaire

Editorial	1
Demande d'universitaires	2
Amnistie accordée par Chavez	3
Tendances sur le lieu de travail ...	3
Initiatives contre la corruption	3
Les employeurs répondent au VIH ...	4
La CPE célèbre son anniversaire	4
La RSE s'étend dans le monde	5
Difficultés d'opérer mondialement ...	5
Outils pour l'emploi des jeunes	5
Combattre le travail des enfants ...	6
Législation régressive en Uruguay ...	6
L'OIT et la sécurité sociale	7
Mesurer le travail décent	7
Substances dangereuses	8
Le Pacte mondial	8
Conférence interaméricaine	9
Calendrier	10

Distribution

Président	<input type="checkbox"/>
Directeur exécutif	<input type="checkbox"/>
Directeurs	<input type="checkbox"/>
Membres du Bureau exécutif	<input type="checkbox"/>
Distribution interne	<input type="checkbox"/>
Bibliothèque	<input type="checkbox"/>

Editorial

La nouvelle année est toujours le moment de la réflexion sur le passé et sur l'avenir. Et comme toujours, il y a de bonnes et de mauvaises nouvelles.

D'abord les bonnes nouvelles qui concernent essentiellement les accomplissements de l'OIE et de son personnel. On ne peut, ici, passer sous silence le succès auquel l'OIE a indubitablement contribué, de l'action visant à rejeter la tentative du dictateur vénézuélien Chavez de renforcer son régime. D'autres facteurs sont certes intervenus pour lui faire perdre ce vote, mais je suis convaincu que les efforts soutenus des employeurs, unis au sein de l'Organisation internationale des Employeurs, y ont contribué.

L'Organisation a connu des succès dans plusieurs domaines. Elle a publié le premier numéro d'un journal extrêmement instructif intitulé *Social and Labour Policy Review* qui, j'en suis sûr, est devenu une référence pour tous les étudiants sérieux dans ce domaine. Un nouveau Réseau mondial des relations professionnelles (GIRN) a été lancé avec succès et il est maintenant prévu d'entreprendre cette année la création d'un réseau similaire dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail. Très prochainement, elle va publier sa nouvelle enquête sur le lieu de travail, *Trends in the Workplace 2008*. Toutes ces réalisations démontrent à nos nombreux membres que notre Organisation est importante pour eux au-delà de son rôle de représentant des employeurs à l'Organisation internationale du Travail.

Je dois également signaler les progrès dans nos relations avec l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi qu'avec l'Organisation pour les migrations internationales. Les activités de ces deux organisations sont extrêmement importantes pour nos membres, tout comme notre participation au Pacte mondial des Nations unies et nos autres activités dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises.

Un fait marquant de l'année a été la participation du United States Council for International Business (USCIB) au lancement officiel du rapport *Doing Business 2008*, publication emblématique de la Banque mondiale. Cette activité a un impact sur nos futures relations avec cette très importante institution et nous sommes convenus de nous réunir régulièrement au plus haut niveau avec la Banque.



Abraham KATZ – Président OIE

Ce progrès est tout à fait dans la ligne définie pour l'avenir de l'Organisation dans « La Voie à suivre » entreprise par mon prédécesseur François Perigot. Sa mise en pratique est un hommage à l'initiative et le travail soutenu d'Antonio et de son excellente équipe.

Je dois aussi mentionner ce que je considère comme un travail remarquable à l'OIT sous la direction du Vice-président exécutif, Daniel Funes de Rioja. Tout d'abord, notre excellente participation en tant qu'organisation au Forum de Lisbonne de novembre sur la mondialisation où plusieurs de nos membres ont pris la parole. Daniel et moi y avons participé en tant qu'orateurs et j'ai été impressionné par les contributions de qualité que nos membres ont apportées dans plusieurs groupes de discussion.

Je dois également inclure à mes bonnes nouvelles ma très favorable impression de deux de nos membres d'Afrique orientale, la Fédération des employeurs kenyans et l'Association des employeurs tanzaniens. Ma visite à ces organisations m'a rendu fier d'être Président de notre Organisation. Toutefois, au moment

d'écrire ces lignes, je suis attristé par les nouvelles qui nous proviennent du Kenya et je prie pour que la violence cesse rapidement et pour que la société retrouve une certaine normalité afin que notre membre puisse continuer à y poursuivre ses ambitieux objectifs. Et bien que je n'aie pas eu la possibilité de leur rendre visite, je formule les mêmes espoirs pour nos membres pakistanais.

Mais la mauvaise nouvelle est plus insidieuse que la violence que j'ai mentionnée dans mon dernier message. Tout au long de mon mandat, j'ai insisté sur l'importance de la mondialisation en tant que créatrice d'opportunités, mais aussi de défis pour nos entreprises. Elle est source d'une importante part de la prospérité enregistrée dans le monde. Je n'ai pas mâché mes mots quant aux défis que posent les perdants du processus. Et j'ai exhorté de manière répétée les politiques nationales à faciliter la mondialisation par le biais d'ajustements impliquant les politiques macro et microéconomiques. Toutefois, malgré la prospérité sans précédent, le sentiment protectionniste grandit et le mot mondialisation

est devenu tabou pour beaucoup. Dans mon propre pays, les candidats possibles de l'un de nos deux principaux partis politiques ont tous exprimé des intentions protectionnistes, tout comme certains éminents politiciens de l'autre parti. Ce sentiment n'est pas limité à mon pays et on peut en trouver des échos partout dans le monde sous la forme de nationalisme économique. Au moment de rédiger ce message, il est clair que le Cycle de négociations commerciales de Doha est entre la vie et la mort. Et je tremble à l'idée des conséquences d'un échec.

Les entreprises ont un rôle à jouer dans la résistance à ces pressions et il n'en faudrait pas beaucoup pour tomber dans une spirale d'indifférence à l'égard des autres qui rappellerait les années 1930. Il est du devoir du monde des affaires de la plupart de nos membres de militer contre cette vague protectionniste. Je termine donc ce message en exhortant nos membres à se mobiliser dans un domaine qui peut sembler bien lointain des préoccupations sociales et du travail, mais le bien-être des employeurs et des travailleurs en dépend. ■

Demande d'universitaires et de consultants

Le BIT fait souvent appel pour ses travaux de recherche à de nombreux consultants ou universitaires. L'OIE fait pression sur le BIT pour qu'il s'efforce de fournir le plus haut degré d'intégrité dans ses recherches. Cela ne pourra se produire que par l'utilisation d'un ensemble plus vaste de sources universitaires. A cette fin, nous développons une liste de chercheurs universitaires et de consultants que nous pourrions suggérer comme référence pour être utilisée par le BIT. Nous vous serions reconnaissants de nous indiquer des noms de personnes qui pourraient être intéressées par ce travail.

De manière différente, l'OIE et ACT/EMP préparent souvent des recherches sur des sujets spécifiques pour les employeurs. De même, nous aimerions développer une liste de consultants que nous pourrions utiliser pour ces travaux. Si vous connaissez des consultants intéressés, veuillez nous envoyer leurs coordonnées.

Contact rynhart@ioe-emp.org

Activités de l'OIE et de ses membres

L'OIE se félicite de l'amnistie accordée par Chavez

L'OIE se félicite de la décision prise, début janvier 2008, par le gouvernement du Venezuela d'accorder l'amnistie à un groupe de dirigeants patronaux condamnés ou accusés de crimes politiques et, en particulier, Mme Albiz Muñoz, ancienne Présidente de FEDECAMARAS, qui,

avec 15 autres dirigeants d'entreprises, ne pouvait plus quitter le pays depuis 2004.

Les pressions internationales exercées par l'OIE sur le gouvernement du Venezuela au cours des dernières années, notamment au Comité de la liberté syndicale du BIT, ont certainement contribué à cette décision.

Malgré cette évolution positive, l'OIE continue de suivre de près les mesures prises contre le secteur privé dans ce pays et fournira sous peu des informations complémentaires au Comité de la liberté syndicale du BIT. ■

Contact anzorreguy@ioe-emp.org

Tendances sur le lieu de travail – Enquête 2008

La première édition de ce qui devrait devenir une enquête annuelle de l'OIE sur les tendances sur le lieu de travail sera publiée à la fin de ce mois.

L'enquête, qui s'adressait aux organisations membres, comprenait 51 questions sur un large éventail de problèmes clés du marché du travail.

Nous nous félicitons du résultat de cette première expérience. Elle a permis de recueillir d'importantes informations sur la manière dont les employeurs répondent à leurs niveaux locaux respectifs aux différentes tendances d'un marché du travail de plus en plus mondialisé.

Les principales conclusions de cette enquête révèlent que les employeurs ressentent l'évolution du marché du travail dans le

contexte mondial et la nécessité d'adaptation à cette évolution. L'enquête démontre que les employeurs sont de plus en plus exposés à des problèmes issus de l'intégration économique régionale. Parmi ces problèmes, on peut citer :

- Un marché du travail en mutation et la nécessité d'adapter les cadres et structures juridiques pour répondre à ces changements dans un monde de plus en plus globalisé ;
- Les nouvelles méthodes de travail, l'accent sans cesse croissant sur la productivité et les besoins en qualifications ; et

- Le rôle des employeurs dans la société en tant qu'entreprises, mais aussi en tant que partenaires du dialogue social dans les débats politiques.

Un message clair de cette enquête est que, pour répondre aux défis de la mondialisation d'une manière qui promeuve le bien-être de tous, les politiques et pratiques nationales doivent refléter les réalités d'une économie et de marchés du travail en évolution.

Nous espérons que cette enquête sera utile au débat mondial sur cette question et deviendra une référence de poids pour les décideurs politiques dans le domaine social et du travail. ■

Contact rynhart@ioe-emp.org

Initiatives contre la corruption

Pour aider les membres à s'engager ou à approfondir leur engagement dans la promotion de pratiques anti-corruption, le Secrétariat développe actuellement un endroit sur le site Internet de l'OIE qui servira de recueil des différentes initiatives et informations provenant des cercles employeurs à travers le monde sur cette question. Nous encourageons les membres à contacter le Secrétariat s'ils ont des informations qu'ils souhaitent partager.

Contact oechslin@ioe-emp.org

Les employeurs africains répondent au VIH/SIDA

Les organisations d'employeurs d'Afrique orientale et australe se sont réunies en décembre à Nairobi afin de développer des réponses au VIH/SIDA sur le lieu de travail.

Lors de cette réunion – accueillie par la Fédération des employeurs kenyans et organisée par l'OIE, le BIT et le Centre de formation de Turin – les organisations d'employeurs d'Afrique orientale et australe ont créé un réseau de communications visant à mieux répondre au VIH/SIDA sur le lieu de travail.

Ce réseau renforcera la circulation des informations sur les meilleures pratiques en matière de VIH/SIDA, aidant ainsi à protéger la main-d'œuvre des infections par le biais d'une meilleure communication.

Le réseau, qui sera hébergé et coordonné par la Fédération des employeurs kenyans

avec l'aide de l'OIE, aidera également les organisations d'employeurs à renforcer leurs capacités internes afin qu'elles soient en mesure de fournir conseils et meilleures pratiques à leurs entreprises membres.

Ce réseau mobilisera aussi l'appui technique et financier d'agences afin d'améliorer des initiatives existantes et de promouvoir des partenariats avec les conseils nationaux de contrôle du SIDA, d'autres efforts gouvernementaux et d'autres parties intéressées comme les syndicats.

Les participants à la réunion de Nairobi comprenaient plusieurs agences des Nations unies, des responsables gouvernementaux et de nombreux directeurs-généraux et directeurs des ressources humaines d'entreprises de la sous-région. ■

Contact muia@ioe-emp.org



Les participants de la réunion sur le VIH/SIDA à Nairobi

La CPE célèbre son 20^{ème} anniversaire

Le 20^{ème} anniversaire de la Confédération panafricaine des employeurs (CPE) a été célébré lors d'une importante réunion à Maurice en décembre.

Le discours d'ouverture a été prononcé par le Président honoraire de l'OIE, François Perigot, qui était également l'invité d'honneur de la Fédération des employeurs de Maurice qui, elle, fêtait ses 45 ans.

L'OIE a apporté et continue de fournir à la CPE une aide technique et administrative et la Confédération est de

plus en plus reconnue comme la voix des employeurs sur le continent. L'an dernier, la CPE s'est associée à *BusinessEurope* pour organiser le « Sommet Europe-Afrique des entreprises » à Lisbonne, en prélude au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement d'Europe et d'Afrique. La réunion a discuté les accords de partenariat économi-

que UE-ACP et un cadre de partenariat entre l'Afrique et l'Europe. Avant la réunion de Lisbonne, la CPE a organisé, avec l'OIE et le BIT, une réunion pour les employeurs africains à Dakar, Sénégal, pour définir une position commune sur les accords de partenariat économique.

La CPE a publié un rapport commémoratif détaillant les principales étapes de ses 20 années d'existence. ■

Contact muia@ioe-emp.org

La RSE s'étend dans le monde

Alors que la RSE est un sujet familier pour beaucoup d'entreprises en Europe occidentale et aux Etats-Unis, elle arrive de plus en plus à l'ordre du jour des employeurs ailleurs dans le monde. Deux manifestations sur la RSE en novembre et décembre – la première par la Fédération des employeurs et des industriels de Chypre et la seconde par la

Fédération des industries égyptiennes, en collaboration avec la Chambre américaine du commerce et le PNUD sur la promotion du Pacte mondial – continuent de suivre la tendance en 2007 en matière de reconnaissance par les employeurs du rôle que peuvent jouer les entreprises en améliorant la performance des entreprises et l'engagement social. Lors de ces

deux réunions, le rôle de l'Etat, comme responsable de la création et de l'application de la législation, a été souligné, tout comme le fait de reconnaître que les activités en matière de RSE sont volontaires, vont au delà des obligations juridiques et sont déterminées par les besoins et la capacité des entreprises individuelles. ■

Contact wilton@ioe-emp.org

Identification des difficultés d'opérer mondialement

La Confédération des entreprises suédoises a publié un rapport important sur les obstacles pour les entreprises (en particulier les PME) opérant dans une économie mondiale intégrée. Le rapport note que beaucoup de petites entreprises choisissent de ne pas s'étendre à l'étranger à cause de la bureaucratie, de forts tarifs douaniers, de la corruption ou de la discrimination. Ces facteurs conduisent à des coûts accrus et à des profits réduits pour les entreprises. Le rapport intitulé «*Global business - rules that help and hinder*» est disponible à :

http://www.svensktnaringsliv.se/multimedia/archive/00009/Global_business_-_rul_9238a.pdf

Outils pour l'emploi des jeunes

L'OIE et le BIT ont mis au point un ensemble d'outils – «*Youth Employment: Make it happen - An electronic tool for employers*» qui contient un large éventail d'expériences et d'exemples de bonnes pratiques du monde des entreprises en général dans cet important domaine. Il vise essentiellement à servir de « banque d'idées » à l'usage des employeurs.

Ces outils s'articulent autour de trois piliers principaux : élaboration et promotion de politiques ; formation et développement des compétences ; entrepreneuriat et emploi indépendant. Les types d'interventions comprennent, entre autres, des outils d'analyse du lieu de travail et des emplois ; des modèles de liens structurés entre l'entreprise et l'école ; des

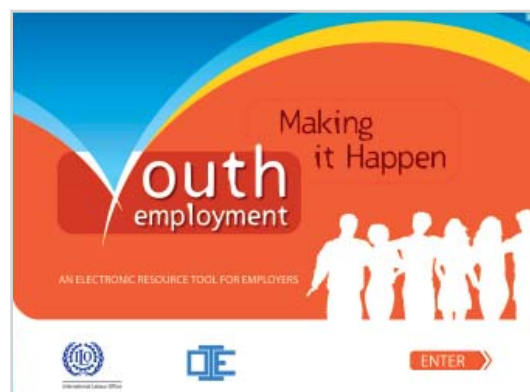
exemples de réseaux de jeunes entrepreneurs ; des programmes d'orientation ; des initiatives politiques visant à relever le niveau d'emploi des jeunes.

Parallèlement, un cours de formation sur l'emploi des jeunes à l'intention d'organisations d'employeurs a été mis au point par le Centre de formation de l'OIT à Turin. Le premier atelier de formation, organisé par le Bureau des activités pour les employeurs et le programme du BIT pour l'emploi des jeunes, avec l'aide de l'OIE, est prévu pour février et aura lieu au Népal où il sera accueilli par la Fédération des Chambres de commerce et d'industrie

népalaises (FNCCI). Cet atelier rassemblera des représentants des organisations d'employeurs de huit pays d'Asie et d'Afrique.

Ces outils pourront être consultés sur le site Internet de l'OIE en février (et une version CD-Rom sera également disponible). ■

Contact rynhart@ioe-emp.org



Page de bienvenue du CD-Rom pour l'emploi des jeunes

Combattre le travail des enfants en Asie du Sud-Est

En décembre, l'OIE a eu la possibilité de présenter aux employeurs, aux travailleurs et aux gouvernements de la région du Mékong (Cambodge, Chine, Laos PDR, Thaïlande et Vietnam) un nouvel ensemble de guides pour les employeurs sur le travail des enfants. Les trois guides de cet ensemble

ont été préparés pour aider les entreprises et leurs organisations à comprendre et à mener des actions contre le travail des enfants à travers des idées, des conseils et des exemples. Plusieurs organisations d'employeurs de la région travaillent étroitement sur les questions du travail

des enfants et ont développé des programmes spécifiques. Sur ce point, cette réunion a été une occasion utile pour les employeurs au niveau régional de présenter les défis pratiques auxquels ils sont confrontés dans leur pays. ■

Contact leon@ioe-emp.org

Législation régressive en Uruguay

Une délégation de l'OIE a rencontré des représentants du Gouvernement uruguayen en décembre pour discuter d'un projet de loi controversé sur une convention collective.

Le Vice-président exécutif de l'OIE, M. Daniel Funes de Rioja, accompagné de la conseillère de l'OIE pour l'Amérique latine, ont rencontré, fin décembre 2007, les représentants des fédérations membres de l'OIE en Uruguay – la Chambre des Industries d'Uruguay et la Chambre nationale du Commerce et des Services d'Uruguay.

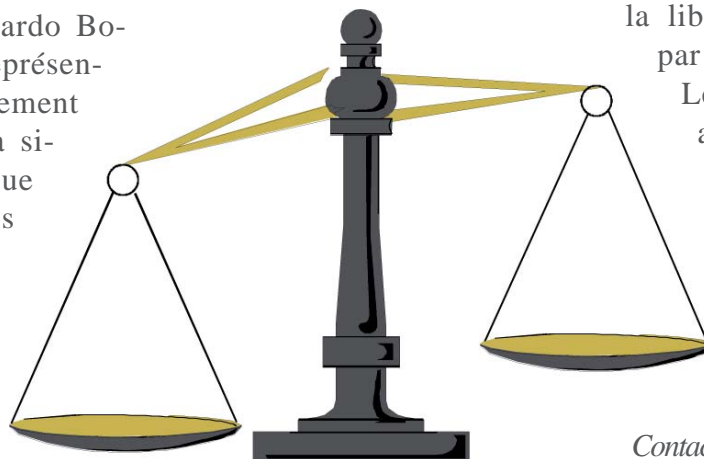
La délégation de l'OIE a aussi rencontré le Ministre du travail, M. Eduardo Bonomi, et d'autres représentants du Gouvernement pour discuter de la situation du dialogue social dans le pays et, en particulier, du projet de loi sur la négociation collective actuellement en discussion

au Parlement. Ce projet de loi contient un chapitre controversé qui permettrait aux travailleurs d'occuper les locaux. M. Funes de Rioja a souligné le fait que le projet de loi, tel qu'il est, viole le droit à la propriété privée et la libre entreprise et que la législation sur la négociation collective doit être le résultat du dialogue social et du consensus. Il a demandé que ces dispositions, sur lesquelles

il n'y a pas de consensus, soient retirées.

De plus, les représentants de l'OIE ont expliqué les moyens existants pour les organisations nationales d'employeurs au niveau international, tant à l'OIT qu'à l'OAS, de contrer ce projet de loi. Il a été particulièrement fait mention de la possibilité de lancer une plainte contre le Gouvernement auprès du Comité de la liberté syndicale du Conseil d'administration du BIT pour violation des dispositions de la convention n°87 sur la liberté syndicale ratifiée par l'Uruguay en 1954.

Le Ministre du travail a accepté de revoir les dispositions controversées du projet de loi. L'OIE suivra attentivement les événements dans ce pays. ■



Contact anzorreguy@ioe-emp.org



Organisation internationale du Travail

L'OIT et la sécurité sociale

A la fin décembre, l'OIE et le Centre de Turin ont organisé une session de réflexion sur la sécurité sociale pour les employeurs de l'Europe du Sud-Est et d'Ukraine pour échanger les meilleures pratiques.

La réunion a surtout montré que le BIT devrait se concentrer sur le renforcement des systèmes actuels de sécurité sociale et sur la capacité des organisations d'employeurs à y participer.

L'approche du BIT en matière de sécurité sociale a été encadrée par les conclusions de la Conférence internationale du Travail de 2001 qui ont produit un ensemble important de recommandations et lancé une campagne mondiale sur la

sécurité sociale. L'OIE reste supporter de ce vaste cadre, mais elle est de plus en plus inquiète de certaines directions prises par le BIT.

Il y a un accent accru sur l'économie informelle à travers le concept de socle social comme étant un minimum de protection sociale pour tous les travailleurs (à cet égard, les employeurs ont indiqué que ces interventions ne devaient pas être payées par des contributions provenant

de l'économie formelle). De plus, le Bureau fait pression pour une nouvelle norme en matière de sécurité sociale malgré le faible taux de ratification des normes existantes. Les employeurs ont, de manière constante, demandé une approche plus pratique, réaliste et avant tout durable. En 2008, des efforts renouvelés seront faits pour réorienter le travail du Bureau dans des domaines importants, y compris en promouvant le rôle positif joué par le secteur privé. ■

Contact oechslin@ioe-emp.org

Mesurer le travail décent

L'OIT est encore reconnue comme la principale agence des Nations unies chargée de collecter des données dans le domaine social et du travail.

Son travail en collectant les informations sur les tendances du marché du travail est une contribution utile pour les acteurs de ce domaine, même si elle est un peu difficile d'accès.

Toutefois, depuis quelques années, le Bureau cherche à développer des « indicateurs de travail décent ». Les employeurs ont indiqué que la mesure du travail décent sera difficile, voire impossible. Toutefois, la pression est exercée par le Bureau, les travailleurs et plusieurs gouvernements et l'année 2008

sera marquée par un regain de ces efforts.

Au niveau technique, la 18ème Conférence internationale des statisticiens du travail se tiendra en décembre 2008 au BIT et plusieurs Réunions préparatoires ont eu ou auront lieu. En décembre dernier, le BIT a organisé une réunion tripartite d'experts sur la classification des professions. D'autres réunions sont prévues sur les statistiques du travail concernant le travail des enfants (réunions régionales en Asie, Amérique lati-

ne et en Afrique avant une dernière réunion en avril à Genève) et le temps de travail. Toutes ces questions seront à l'ordre du jour de la 18ème Conférence internationale des statisticiens du travail. Une réunion « politique » d'experts sur le développement des indicateurs de travail décent aura probablement lieu au cours de l'année.

Le danger de développer des ensembles d'indicateurs sans forte base empirique pourrait être très dommageable pour l'OIT et il faudra faire très attention aux développements en 2008 de cette question. ■

Contact oechslin@ioe-emp.org

Cadre dans le domaine des substances dangereuses

Au début décembre, le BIT a organisé une réunion d'experts pour discuter de la meilleure manière dont les instruments du BIT et les autres outils concernant la sécurité et santé au travail (SST) et les substances dangereuses pourraient être incorporés dans un nouveau cadre d'action.



La réunion a produit un ensemble de recommandations qui apporte un soutien à la Stratégie mondiale relative à la sécurité et à la santé au travail (adoptée par la Conférence internationale du Travail en 2003) et a reconfirmé son soutien à la convention n°187 sur le Cadre promotionnel

pour la sécurité et la santé au travail qui a été adoptée en 2006. La réunion a aussi conclu que le BIT devrait développer une méthodologie pour une mise à jour systématique des codes et recueil de directives sur les substances dangereuses. Les recommandations seront disponibles sur le site de l'OIT fin mars (sujets à approbation par le Conseil d'administration du BIT) sur la page ci-dessous. ■

Contact dejardin@ioe-emp.org

<http://www.ilo.org/public/english/dialogue/sector/techmeet/mepfhs07/index.htm>

ONU et autres organisations internationales

Le Pacte mondial

Le Pacte mondial des Nations unies a grossi de manière importante lors des dernières années pour arriver à un réseau de plus de 5000 participants membres et de personnes concernées provenant de plus de 120 pays. Le Pacte mondial fournit une plateforme unique pour le dialogue et l'apprentissage et constitue maintenant l'initiative la plus vaste des relations entre les Nations unies et les entreprises.

Le récent Sommet des leaders du Pacte mondial a montré la pertinence du Pacte pour la communauté des affaires et la manière

dont il peut répondre aux principaux débats de société actuels, tels que le changement climatique, l'eau ou la reconstruction après les crises. Ayant incorporé dans l'initiative les principales entreprises, le défi est maintenant de mobiliser l'intérêt accru des PME et l'engagement des entreprises dans les régions à faible gouvernan-

ce. L'OIE soutient pleinement la promotion des dix principes du Pacte mondial dans tous les types d'entreprises. L'OIE continue d'encourager fortement les fédérations membres à être proactives avec le soutien du Pacte et les efforts du PNUD dans leurs réseaux locaux. ■

Contact wilton@ioe-emp.org



Réunion du Pacte mondial à New York en décembre – Ban-Ki Moon (gauche), Antonio Peñalosa (droite)

Conférence interaméricaine des ministres du travail

L'OIE, les représentants syndicaux et les ministres du travail ont décidé d'un calendrier des activités pour la Conférence interaméricaine des ministres du travail lors d'une réunion au siège de l'OAS à Washington DC en décembre dernier. Les activités pour la période à venir sont basées sur les résultats de la plus récente Conférence interaméricaine qui a eu lieu à Port of Spain en septembre et du 4^{ème} Sommet des Amériques. Les principaux événements pour le prochain exercice figurent dans un tableau ci-après.

Les activités convenues comme les sujets qui seront discutés lors des réunions du Groupe de travail en 2008 et 2009, reflètent plusieurs propositions qui ont été mises en avant par CEATAL - c'est-à-dire l'emploi des jeunes, les politiques pour les micro, petites et moyennes entreprises, l'économie informelle et le travail non enregistré parmi d'autres sujets.

De plus, il est possible qu'un séminaire sur la relation entre le commerce et la quantité et la qualité de l'emploi soit organisé. L'origine de la proposition provient du Gouver-

nement argentin et est basée sur l'identification de modèles possibles d'analyse pour mesurer la relation entre le commerce international et la qualité et la quantité de l'emploi (indicateurs sociaux et du travail). Le CEATAL et de nombreux gouvernements se sont opposés fermement à cette proposition.

Le Secrétariat de l'OIE fournira aux membres de la région davantage d'informations concrètes sur les activités mentionnées ci-dessus dès qu'elles seront disponibles. ■

Contact anzorreguy@ioe-emp.org

¹ Organisation des Etats Américains

Calendrier des activités pour la Conférence interaméricaine des ministres du travail

Date	Réunion	Lieu
15-18 avril 2008	Réunion 2008 du groupe de travail sur le dialogue social et la cohésion sociale	Uruguay
20 - 21 mai 2008	Séminaire sur la création d'emplois pour les jeunes	Brésil
août 2008	Atelier sur la sécurité et la santé au travail	Pérou
octobre ou décembre 2008	Atelier sur les services publics d'emploi	El Salvador ou Panama
février 2009	Atelier sur l'égalité des sexes	Canada
avril 2009	Réunion 2009 du groupe de travail et atelier sur l'inspection du travail	Mexique
2009 ²	Atelier sur les principes et droits fondamentaux au travail	Guyane
juillet 2009	Réunion préparatoire de la 16 ^{ème} Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT)	Argentine
septembre 2009	16 ^{ème} réunion de la CIMT	Argentine

² (suggéré : fin mai ou début juin)

Calendrier 2008

Principales réunions

14–18 janvier	Réunion des experts-conseillers de la Déclaration	<i>Genève, Suisse</i>
6–20 mars	Conseil d'administration du BIT	<i>Genève, Suisse</i>
14–15 mars	Comité de direction de l'OIE	<i>Genève, Suisse</i>
1–10 avril	Réunions des experts sur les statistiques du travail – travail des enfants et mesure du temps de travail	<i>Genève, Suisse</i>
3–4 avril	Réseau mondial de l'OIE des relations professionnelles	<i>Istanbul, Turquie</i>
11–12 mai	Réunions des ministres du travail du G8	<i>Niigata, Japon</i>
27 mai	Conseil général de l'OIE	<i>Genève, Suisse</i>
28 mai - 13 juin	Conférence internationale du Travail	<i>Genève, Suisse</i>

